



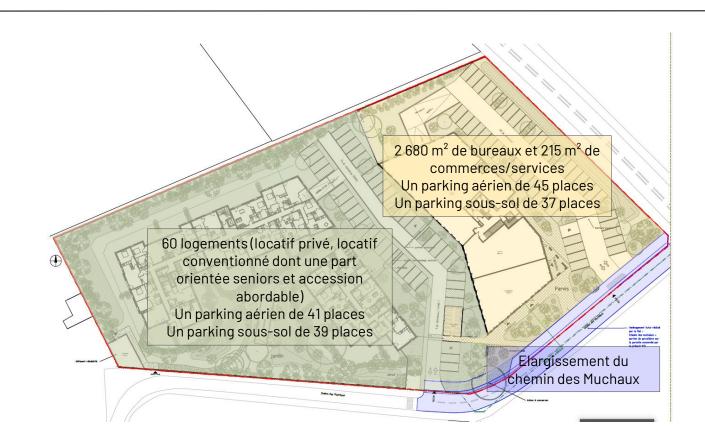




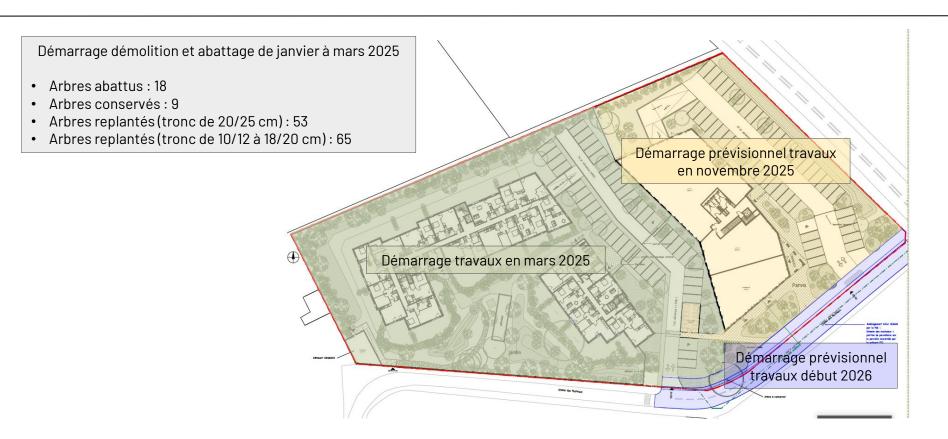


LA EINTINIE













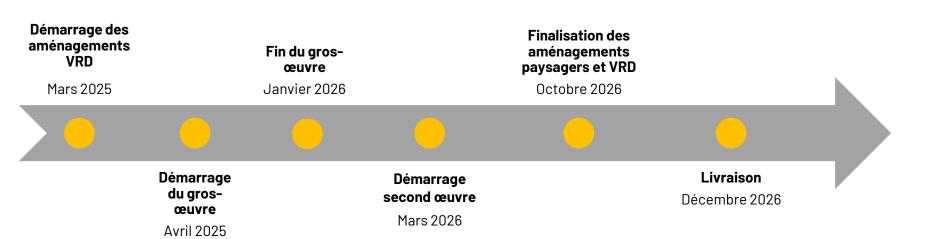






PLANNING DES TRAVAUX - LOGEMENTS

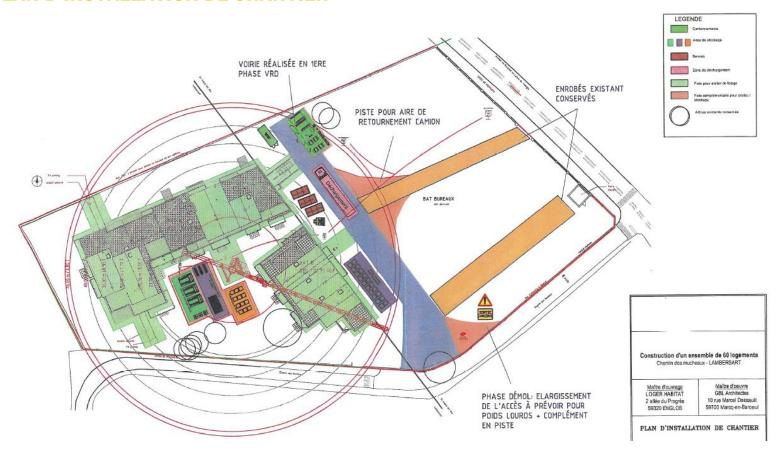






Lambersart | Saint-André Avril 2025

PLAN D'INSTALLATION DE CHANTIER



REGLES DU CHANTIER



- Sensibilisation de nos entreprises pour limiter les nuisances sonores et la poussière
- Respect des heures légales de travail selon l'arrêté municipal des communes (8h à 12h et de 13h à 19h en semaine). Toutefois, à titre exceptionnel les travaux pourront démarrer à partir de 7h (Par exemple : en cas de canicule, coulage de béton...etc). Les livraisons de matériaux se feront à partir de 7h.
- Stationnement des compagnons sur le site
- Mise en place de comités avec les riverains et le chef de chantier durant la phase chantier
- Affichage des contacts chantier sur un panneau en entrée de site
- Communication par mail ou par lettre postale lors de phases particulières qui pourraient temporairement occasionner des gênes

CONTACTS



MBC gros-œuvre <u>travaux@mbcsas.fr</u>

Sylvain LESSEIGNE - LOGER HABITAT - slesseigne@loger-habitat.fr

Aude FERET - LOGER HABITAT - <u>aferet@loger-habitat.fr</u> 06 73 75 07 55